

Image not found or type unknown



Mon propriétaire vend mon logement, je n'ai pas été avisé

Par **GEADA NORA**, le **19/01/2018 à 08:14**

Bonjour

Mon propriétaire veut vendre le logement que j'occupe à une société immobilière qui va raser tout pour faire des immeubles.

je n'ai pas été prévenu officiellement mais cette opération va se faire vers novembre.

j'ai signé mon bail en Juin 2016

mes loyers sont payés sans jamais aucun retard et de plus j'ai des infiltrations partout et depuis cet été aucun travaux n'a été fait car il m'a dit qu'il n'allait pas refaire la toiture vu que ca va être rasé.

je n'ai pas de solution de repli.

quels sont mes droits ?

Merci de vos réponses.

Par **janus2fr**, le **19/01/2018 à 08:24**

Bonjour,

Vous ne précisez pas si vous louez vide ou meublé ?

Par **GEADA NORA**, le **19/01/2018 à 09:14**

il est vide

Par **GEADA NORA**, le **19/01/2018 à 09:15**

enfin je l'ai loué vide

Par **janus2fr**, le **19/01/2018 à 10:03**

Donc si vide, bail de 3 ans minimum, vous êtes assuré de pouvoir rester dans le logement au moins jusqu'en juin 2019.

Donc soit vous recevrez un congé pour vente pour cette date là, soit votre bailleur peut vendre "occupé" et votre bail se poursuivra avec le nouveau propriétaire, à charge de celui-ci de vous donner congé. Sauf qu'un congé pour démolition, ce n'est pas un motif reconnu par la loi...